

## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2022 DAC 695** Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques (6e)

## PROJET DE DELIBERATION

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur de la promotion de la littérature dans la capitale, et en particulier de la poésie, je vous propose d'accorder notre aide à l'association CIRCE (Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Études Littéraires et Artistiques). Créée en 1984, l'association CIRCE organise annuellement le Marché de la Poésie qui s'inscrit dans le cadre de la Foire Saint Sulpice.

Le Marché de la poésie, manifestation gratuite, a lieu habituellement durant 5 jours au printemps, place Saint Sulpice dans le 6e arrondissement de Paris. Près de 500 éditeurs et revues de poésie et de création littéraire, et 30 000 visiteurs y participent chaque année. En 2021, le marché s'est déroulé en octobre en raison de la crise sanitaire : 700 signatures d'auteurs et des lectures sur les stands ont été organisées par les éditeurs et près de 650 nouveautés (livres et revues) ont été présentées. Une trentaine de manifestations ont animé la Scène du Marché (lectures, tables rondes, remises de prix...).

En 2022, la manifestation a eu lieu du 8 au 12 juin avec une quarantaine d'animations. Plus de 400 signatures d'auteurs et des lectures sur les stands sont venus compléter cette programmation et près de 400 nouveautés (livres et revues) étaient présentées à cette occasion. L'association a reçu pour cet événement la poésie luxembourgeoise et ses États généraux avaient pour thème « La pensée du poème ».

Compte tenu de l'intérêt des activités culturelles menées par l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques, je vous propose de lui attribuer, en 2022, une subvention d'un montant de 18.000 euros.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris